

Communiqué de presse, le 30 janvier 2013

Le photovoltaïque wallon, 3.000 emplois en jeu !

A l'heure des négociations sur l'adaptation du soutien régional aux installations photovoltaïques, la CCW et RBF, qui représentent les entreprises du secteur photovoltaïque, s'inquiètent pour l'avenir des 3.000 emplois créés en moins de cinq ans générant plus de 100 millions € de recettes annuelles pour l'Etat.

L'emploi

En seulement cinq années, la filière a vu la naissance de plusieurs centaines d'entreprises et la création de près de 3.000 emplois non délocalisables.

Le photovoltaïque est la filière renouvelable la plus créatrice d'emplois locaux. Elle offre non seulement des emplois d'ingénieurs et de commerciaux,... Mais aussi une opportunité rare de formation et de qualification pour bon nombre de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Autant d'emplois qui s'inscrivent dans un redéploiement économique de la Région dans le développement durable, comme le Plan Marshall 2.vert l'illustre et comme le Plan Horizon 2022 l'ambitionne suivant les recommandations de l'économiste américain Jérémy Rifkin.

L'apport économique de l'activité photovoltaïque

Comme toute activité économique, le secteur photovoltaïque génère des recettes publiques annuelles en TVA, impôts et cotisations sociales pour plus de 100 millions € par an.

C'est aussi un bénéfice environnemental très important en termes de rejets de CO2 évités et d'indépendance énergétique. La récente étude « *Towards 100 % renewable energy in Belgium by 2050* »^[1] démontrait que le meilleur investissement aujourd'hui pour assurer une transition énergétique vers les énergies renouvelables est l'investissement dans l'énergie solaire. L'estimation monétaire de ce bénéfice représente plusieurs dizaines de milliers € par an.

La nécessité d'une prise de décision rapide

Parmi les 3 thèmes de Batibouw 2013 figurent les énergies renouvelables. Pour couper court aux incertitudes dans le secteur et à des actions de communication d'entreprises nuisant à la sérénité de la filière, la CCW et RBF, à l'approche de Batibouw, demandent au Gouvernement

^[1] Etude de 2012 de l'ICEDD, du Vito et du bureau du plan



wallon de prendre dans les meilleurs délais une décision apportant à la filière photovoltaïque un soutien effectif, compte tenu d'une part de la diminution du coût actuel des installations et d'autre part du souci de maîtriser le coût de l'énergie.

CCW et RBF demandent la prise en compte de l'apport économique de la filière et une adaptation du soutien qui permette encore un accès à l'électricité solaire pour tous les ménages. Il s'agit de consolider ainsi le développement d'une activité économique très pourvoyeuse d'emplois et d'une filière dans laquelle la Wallonie est pionnière. Un soutien adapté à cette fin est un investissement très rentable pour la société de demain. Ce soutien doit maintenant être décidé rapidement.

Pour des informations plus complètes

www.energyplatform.eu ou www.ccw.be

Contacts :

- **David Germani, Directeur de RBF : 0474/69.52.41**
- **Francis Carnoy, Directeur général CCW : 02/545.56.68 – 0476/47.57.56**